

Assemblée générale de l'USEP 91

Mardi 8 décembre à Ste Geneviève des bois

L'ordre du jour était :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Film les 70 ans de l'Usep
- Rapport financier 2008-2009
- Perspectives 2009-2010

1 – Rapport moral

De chaleureux remerciements ont été formulés par la Présidente actuelle, Marie Françoise Krumula :

- aux bénévoles (une quarantaine) et aux 4 permanents ;
- aux partenaires (Conseil Général, jeunesse et sport, partenaires fédéraux pour les scolos, UNSS pour les jeunes arbitres..) ;
- aux enseignants et autres membres bénévoles des associations .

Merci d'excuser mes nombreux oublis.

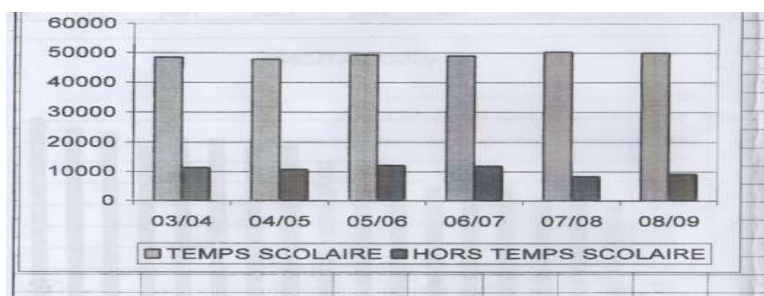
Après une année difficile, l'USEP se porte bien (même si aucune perspective n'est donné aux postes de nos permanents). Le nombre de licenciés augmente (10 associations supplémentaires sur l'année 2008-2009, dont nous faisons partie). L'USEP compte.

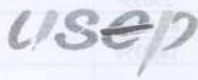
Les 70 ans ont été un beau succès. La voix continue vers différentes activités toujours pluridisciplinaires (même si l'EN représentant M. Wassenberg de l'IA, précisera ultérieurement que compte tenu des orientations actuelles dans les programmes et des regroupement effectués dans le socle, pour faire survivre le sport à l'école et hors l'école il ne faut pas oublier sa dimension spécifique PHYSIQUE , au profit des autres compétences qui peuvent être travaillées également dans d'autres disciplines).

5 modules d'accompagnement éducatif présentés et acceptés cette année avec des dotations financières pour achat de matériel (350 euros par module).

2-rapport d'activité.

Evolution des activités

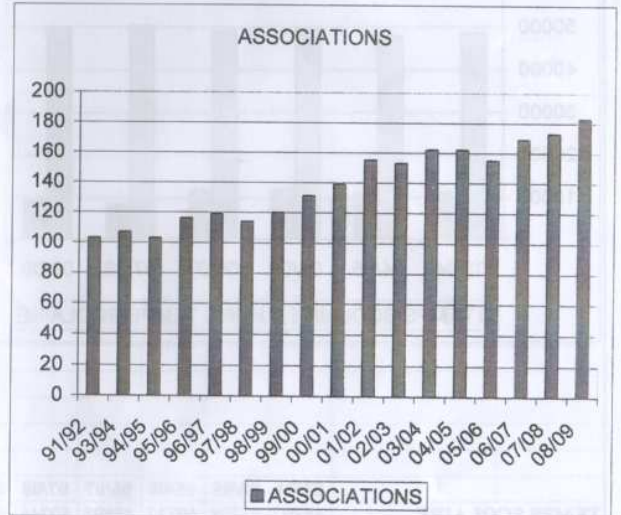
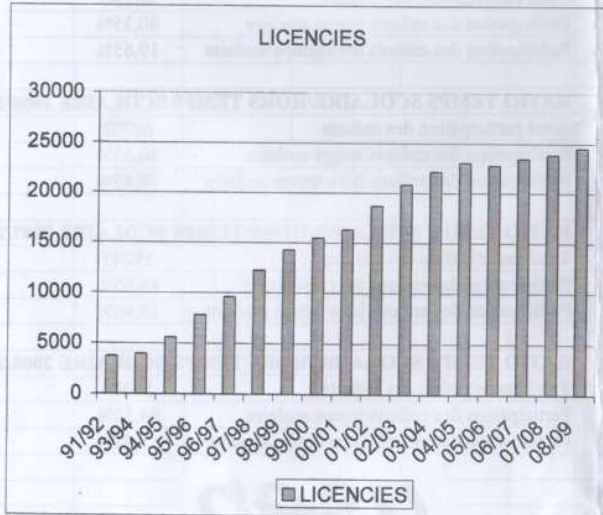




STATISTIQUES USEP ESSONNE

STATISTIQUES USEP ESSONNE

	91/92	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
LICENCIES	3731	3955	5561	7769	9536	12251	14252	15469	16297	18652	20813	22101	23013	22733	23438	23812	24513
ASSOCIATIONS	103	107	103	116	119	114	120	131	139	155	153	162	162	155	169	173	183



L'USEP Essonne est en constante augmentation. Une prévision stable est donnée pour cette année.

Toutefois il est à noter que même si l'Usep 91 est en quatrième position sur la France (derrière Le Nord, la Moselle et les Yvelines) et reste toujours en développement et en perpétuelle recherche d'innovation, elle ne dispose d'aucun moyen supplémentaire.

Il est précisé que sur les activités en temps scolaire comme en hors temps scolaire, les activités départementales priment devant les activités décentralisées. Une réflexion pour faire évoluer les choses est engagée.

La stagnation, voire légère baisse des participations en hors temps scolaire peut s'expliquer par le ratio 1 mercredi c/ 4 jours travaillés au lieu de 4 ½, ce qui implique de nombreux reports de charges des samedis matins sur les mercredis matins (réunions et animations) qui donnent moins de temps aux collègues pour l'associatif. Le rapport de 1 pour 4 illustre aussi cet état de fait (1 mercredi par semaine c/ 4 autres jours d'école).

3 – Film USEP 70 ans

Il retrace l'histoire de l'USEP dans le département.

A ce jour il faut compter 24 000 licenciés et 340 rencontres.

4 – Rapport financier 2008 -2009

	CHARGES		PRODUITS	
ACTIVITES	218 816,31 €		183 745,33 €	- 35 070,98 €
Récompenses	13 351,19 €	Conseil Général contrat d'objectifs	88 000,00 €	
Matériel :Activités départementales	2 527,22 €	USEP Nat fonct./contrat objectifs	7 732,10 €	
Matériel :Ecoles	13 184,41 €	DDJS	29 200,00 €	
Transports	174 894,22 €	Partenaires OCCE	1 650,00 €	
Restauration	7 960,13 €	Autres partenaires	1 004,20 €	
Charges diverses activités	1 213,55 €	Ligue 91	7 102,66 €	
Activités décentralisées	809,90 €	Refacturation sur activités	36 212,00 €	
Entretien matériel	88,00 €	Participation aux activités	12 449,59 €	
Frais déplacement	4 787,69 €	Produits exceptionnels divers	394,78 €	
VIE STATUTAIRE	71 944,00 €		137 311,00 €	65 367,00 €
Cotisations USEP Nationale	65 691,70 €	Affiliations - Licences	115 079,20 €	
Ligue 91	6 177,30 €	Inspection académique (ZEP)	22 231,80 €	
Autres cotisations	75,00 €			
FORMATION	6 181,24 €		7 015,10 €	833,86 €
Formation	3 072,43 €			
Création associations	82,06 €	Conseil Général contrat d'objectifs	3 000,00 €	
Frais déplacement	1 436,31 €	USEP nationale remboursement frais	914,10 €	
Affranchissement	532,75 €	Prestations de service	3 101,00 €	
Télécommunications	546,77 €			
Papeterie - Bureau	510,92 €			
FONCTIONNEMENT DU COMITE	13 176,32 €		13 000,00 €	- 176,32 €
Assurances	632,70 €	Conseil Général contrat d'objectifs	13 000,00 €	
Matériel comité: Investissement	79,70 €			
Frais déplacement	3 351,38 €			
Affranchissement	3 018,93 €			
Télécommunications	3 098,39 €			
Papeterie - Bureau	2 895,22 €			
Charges exceptionnelles diverses	100,00 €			
CHARGES SALARIALES	39 008,20 €	Ligue 91	7 500,00 €	- 31 508,20 €
CHARGES FINANCIERES	108,25 €	PRODUITS FINANCIERS	1 087,39 €	979,14 €
TOTAL CHARGES	349 234,32 €	TOTAL PRODUITS	349 658,82 €	
Résultat Excédentaire	424,50 €			
TOTAL GENERAL	349 658,82 €	TOTAL GENERAL	349 658,82 €	

Il est précisé l'importance des budgets annuels gérés par l'usep.

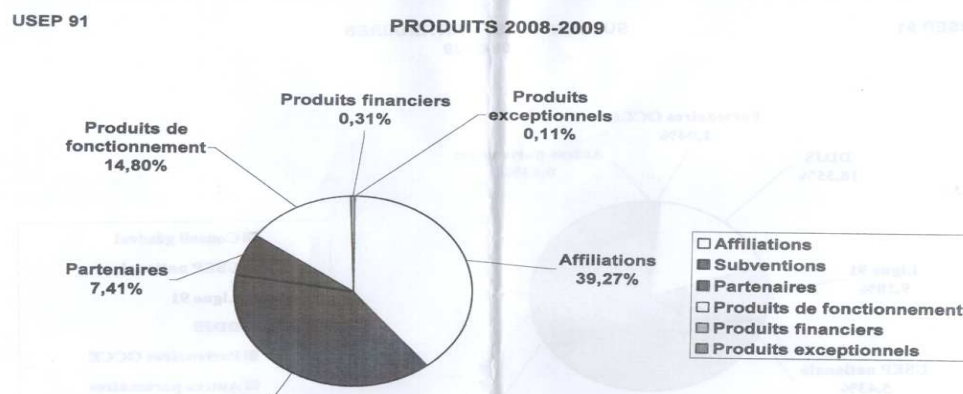
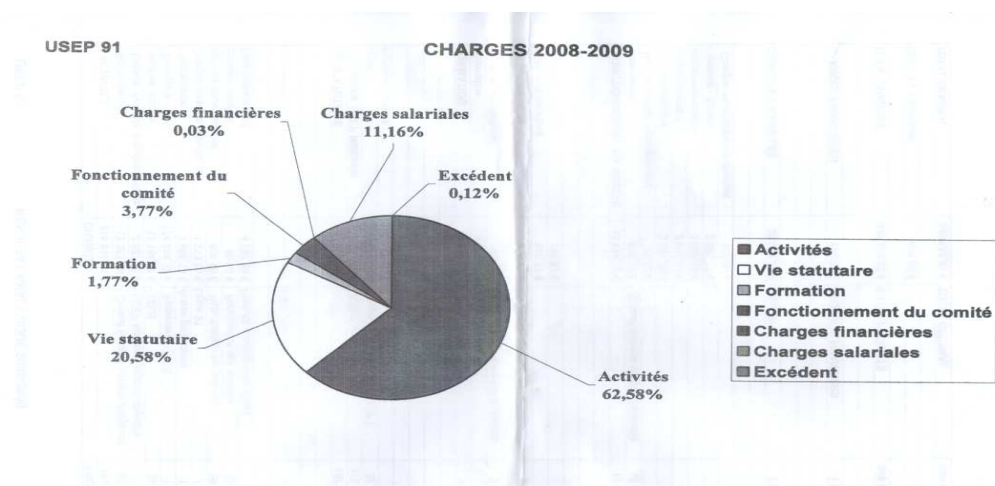
Au niveau des produits :

Les affiliations et les subventions arrivent à part égale. (Subventions = DDJS – IA – Conseil Général)

Au niveau des charges

+ de 62.58 % apparaissent dans les activités éducatives.

Il faut noter également la lourdeur des frais statutaires (environ 20%) sur lesquels aucune marge de manœuvre n'est possible et qui réinjectés dans le circuit pourraient apporter bcp aux activités. Le calcul sans tenir compte de ses charges permettrait de remonter le pourcentage donné aux activités à presque 80 %



Les vérificateurs aux comptes attestent ce bilan financier. Ils précisent que toutes les factures d'un montant égal ou supérieur à 100 euros ont été vérifiées.

Ils effectuent les recommandations suivantes :

- envoyer un chèque global pour le versement de début d'année plutôt qu'un cumul de petites sommes ;
- essayer de payer dès réception des factures. Certains paiements arrivant plusieurs mois après leur demande parfois même apparaissant sur l'année suivante. Sur ce principe de fonctionnement l'Usep rencontre alors des difficultés outre le fait de la lourdeur de la gestion de trésorerie et doit dans ce cas différer certaines créances faute de trésorerie disponible.

Thierry Lutun est remercié pour la clarté de ses comptes et le détail de ses explications.

Les différents rapports précédemment cités sont soumis au vote et approuvés.

Le comité directeur se réunit à l'issue de cette AG pour élire son nouveau bureau (changement de Président annoncé).

Document rédigé par Mme Mauger